

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 71 (1942)

Heft: 13

Rubrik: 3. Nominations effectuées durant la période des mutations 1942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ponts, arbres, bâtiments, véhicules, outils, d'une exécution plus sommaire qu'en dessin à vue. Personnages de lignes *très simples* ; s'en tenir à quelques positions fondamentales bien connues. Petites compositions faciles, peu chargées, telles que : enfants en récréation, cueillette de fruits, scène de camping, une leçon de gymnastique, un incendie, crèche de Noël, illustration d'une fable, d'un conte. — Crayons de couleur. Pour les animaux difficiles à exécuter convenablement, tant par suite de leur grande diversité que des innombrables positions qu'ils peuvent prendre, on établira un carnet des espèces les plus communes qu'on s'entraînera à reproduire ; ce carnet sera présenté aux examens et pourra être consulté.

2. *Dessin technique* (pour les aspirants)

Même programme que jusqu'ici, jusqu'à nouvel avis.

N.-B. — Les aspirantes insisteront sur la décoration.

3. **Nominations effectuées durant la période des mutations 1942**

Le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes d'instituteurs et d'institutrices :

District de la Sarine : Fribourg, classes françaises, M. Henri Schnarenberger ; Corpataux : M^{lle} Marie-Thérèse Moret ; Lentigny : M^{lle} Bernadette Demierre ; Posat : M^{lle} Marie-Antoinette Thorimbert ; Zénauva : M^{lle} Colette Maillard.

District de la Singine. Bennewil, cercle libre public : M^{lle} Lydia Zwahlen ; Fendingen, cercle libre public : M. Albert Gerber ; Lichtena/Planfayon : M. Antoine Julmy ; Dirlaret, cercle libre public : M^{lle} Gertrude Wolf.

District de la Gruyère. Bulle : M. André Descloux ; Enney : M^{lle} Simone Modoux ; Le Pâquier : M^{lle} Hélène Desbiolles ; Sorens : M. Alphonse Brulhart.

District du Lac. Morat, maître de gymnastique : M. Fritz Lurf ; Burg : M. Robert Hans ; Courtepin, cercle libre public : M^{lle} Hanni Matter ; Courtion : M^{lle} Edith Bongard ; Ulmiz : M^{lle} Heidi Stocker ; Sugiez/Vully-le-Bas : M. André Javet.

District de la Glâne. Les Ecasseys : M. Raymond Rossier ; Villarsiviriaux : M. François-Joseph Abriel.

District de la Broye. Gletterens : M. Gilbert Sansonnens ; Mannens-Grandsivaz : M^{lle} Thérèse Ecoffey ; Montet : M. Joseph Maradan ; Russy : M. Marius Collaud ; Vallon : M. Louis Collomb ; Vuissens : M^{lle} Lucie Vorlet.

District de la Veveyse. Pont : M. Jean Dévaud.